

Plan d'Action du CLUB OHADA GUINEE (Exercice 2007) :

Le Club Ohada Guinée, dans le cadre de ses Activités de Promotion et de Vulgarisation du Droit Ohada en République de Guinée se fixe pour objectif l'exécution du plan d'Action ci-dessous pour l'exercice 2007.

Rentre dans le cadre du plan d'Action du **CLUB OHADA**, toute activité que l'organisation compte mettre en œuvre, et développer pour cette année et se rapportant à ses objectifs.

Ainsi, le Conseil d'Administration propose trois programmes à exécuter.

Chaque Programme comprend un ensemble d'Activités se trouvant dans le même cadre et dont la responsabilité est assurée par un membre du Conseil d'Administration désigné à cet effet et devant travailler avec les autres membres de l'Organisation sous la supervision du Président du Conseil d'Administration.

A- Programme 1 : Mise à jour des Engagements de la Guinée

Responsable du Programme:

M. DIALLO Thierno A B, Président de l'Organisation.

Objectif : L'exécution de ce programme est une priorité pour le CLUB OHADA GUINEE. Il a pour objectif de mener des démarches jusqu'à obtenir de l'Etat Guinéen, le Paiement complet de la cotisation de la Guinée.

Durée : L'exécution de ce programme s'étend de Janvier 07 à l'obtention du paiement de la Cotisation par l'Etat Guinéen.

B- Programme 2 : Promotion et Formation

Responsable du Programme:

Alhassane Naby CAMARA, Secrétaire Général.

Objectif : La promotion et la formation comprennent tout ce qui est vulgarisation de cette nouvelle législation.

L'Objectif est non seulement de continuer à faire connaître cette nouvelle législation, mais aussi, assurer la formation des praticiens, notamment : les Magistrats, Auxiliaires de Justice, praticiens en entreprises etc.

Pour cette année 2007, les objectifs de formation concerneront essentiellement les Actes Uniformes les moins diffusés :

-l'AU sur le Droit de l'Arbitrage (2 conférence-débats, chacune à l'attention respectivement des opérateurs économiques et des étudiants des universités).

Pourquoi ce public cible ?

Les Opérateurs Economiques : En raison du sérieux manque de moyens de la Chambre d'Arbitrage de Guinée, une large diffusion de cet AU n'est pas assurée au niveau des opérateurs économiques.

Ce qui explique leur méconnaissance de l'Arbitrage Commercial et en conséquence, son faible recours.

Les Etudiants : Ils sont visés suite au constat fait sur l'absence du cours sur le Droit de l'Arbitrage dans les programmes d'enseignement universitaires en faculté de Droit en Guinée.

Or, compte tenu de l'importance de cet AU, avec les moyens modernes de règlement des différends commerciaux qu'il instaure, sa connaissance, bien entendu au même titre que les autres Actes Uniformes, interpelle le Juriste Africain Moderne.

-l'AU sur la Comptabilité OHADA :

Cet Acte Uniforme est le moins diffusé de toute la législation OHADA.

Il est complètement méconnu du juge guinéen et des praticiens en entreprise.

C'est pourquoi, le CLUB OHADA l'insère dans ses programmes de diffusions.

Le Club fera appel à des experts étrangers reconnus dans leur maîtrise de cet AU qui sera diffusé sous forme de séminaire.

-l'Acte Uniforme sur le Contrat de Transports de Marchandises par route :

Il est le plus récent des Actes Uniformes, ce qui explique sa méconnaissance dans l'environnement Juridique Guinéen.

Sa diffusion sera faite à travers une conférence-débats, présentée par un spécialiste aux Magistrats, Avocats et opérateurs économiques se trouvant dans le secteur de la distribution de marchandises ou le transport.

Ceux-ci sont choisis compte tenu de leur implication dans l'application de cet AU.

En dehors de ces programmes de formation, il y a la commémoration de la Journée du 21 Novembre 2007 à Conakry, date de ratification du traité par la République de Guinée.

Tableau Récapitulatif et Indicatif des Périodes d'Exécution Du Programme Formation et Promotion

Désignation	Mode diffusion	Qtité	Public Cible	Période
Diffusion AU Arbitrage Commercial	Conférence-débats	1	Opérateurs Economiques	Janvier
	Conférence-débats	1	Etudiants	Mai
Diffusion SYSCOHADA	Séminaire	1	Magistrats et Praticiens en entreprises	Avril
Diffusion AUCTMR	Conférence-débats	1	Avocats, Magistrats, Transporteurs	Septembre
Commémoration 7ans Ohada-Guinée	Journées OHADA	2	Etat, Justice, Auxilliaires Justice, opérateurs économoques etc.	20 et 21 Nov.07

C- Programme 3 : Développement et renforcement de Capacités

Responsable du Programme:

DIALLO Amadou Oury, Vice Président

Objectif :

Ce programme a pour objectif de renforcer la capacité d'Actions du Club OHADA, par la mise en place d'Antennes au sein des Universités et la signature d'un Partenariat de 2 ans

avec la Chambre d'Arbitrage de Guinée pour une collaboration réciproque dans toutes les actions visant la promotion et la vulgarisation de l'OHADA en République de Guinée, ainsi que la création de l'Association Panafricaine des Clubs OHADA.

-Création des Antennes OHADA: Pour cette année, les antennes ohada seront installées dans les deux principales universités (Pour le Privé Kofi Annan et le Public, Sonfonia). Ces Antennes seront agréées par le Conseil d'Administration et seront membres de l'Organisation.

Leur mise en place permettra une certaine centralisation des Actions et dynamisera d'avantages les activités de diffusion de l'ohada dans les centres universitaires et surtout dans le suivi et la gestion de la relation avec l'UNIDA qui doit pouvoir contrôler, sinon être effectivement imprégnée de l'impact de son assistance à la Guinée.

Période : Février 2007

-Partenariat avec la CAG : Compte tenu des objectifs de la CAG qui se recoupent avec ceux du CLUB OHADA, un partenariat est signé entre les deux pour un meilleur dynamisme de leurs actions, et ce, pour une période de deux (2) ans à compter de cette année.

Période : Signature : entre le 1^{ER} et le 20 Février 07
Durée : 2 ans

-L'Association Panafricaine des Clubs OHADA :

Dans le souci de mieux accomplir leurs missions communes, chacun dans son pays d'origine, le CLUB OHADA GUINEE, avec l'appui de l'UNIDA entend mener des actions pour la mise en place de cette association de CLUBS OHADA de l'espace ohada.
Echanges d'expériences pour un meilleur dynamisme d'Actions respectives, tel est l'objectif principal recherché.

Période : A partir du 1^{er} Mars

Toutes ces actions prévues dans les programmes ci-dessus, seront menées en étroite collaboration avec le Président du Conseil d'Administration.

Des réunions régulières de travail se tiennent tous les Vendredi au siège du CLUB pour les comptes rendus d'Actions, en vue de réorienter les stratégies d'interventions sur le terrain.

Chaque fin de mois, le Conseil d'Administration sortira une note d'information à l'attention des membres du club, qui pourront faire part de leurs points de vue et suggestions par écrit. (Tâche confiée au SG)

L'UNIDA recevra quant à elle, de brefs comptes rendus au fur et à mesure de l'exécution des différents programmes. (Tâche confiée au PCA)

Fin de Programme.